



Dartagnan Un contrat pour tous vos immeubles

Vos priorités

Améliorez la productivité de votre Cabinet

Sécurisez le patrimoine de vos mandants

AIAC, la solution experte pour garantir vos immeubles

Vos immeubles regroupés en un contrat d'assurance unique

UN CONTRAT UNIQUE

SIMPLICITÉ SOUPLESSE TRANSPARENCE **3 AVANTAGES**

PRODUCTIVITE SECURITE COMPETITIVITE

Dartagnan Un contrat pour tous vos immeubles



SIMPLICITES

1 seul souscripteur : VOUS

1 seul courtier : NOUS

1 seule compagnie d'assurances

1 seul contrat pour toutes vos copropriétés

1 seule échéance

1 équipe dédiée

1 seul expert

COMPETITIVITE ET STABILITE Intégration des copropriétés à tarif réduit Suppression des franchises générales Renouvellement individualisés

SECURITE ET TRANSPARENCE

Outil de déclaration et consultation de sinistres en ligne Reporting des copropriétés intégrées et des sinistres en cours

Intercalaire solide aux garanties étendues Délégation de gestion étendue

Dartagnan, au service de votre valeur ajoutée



Alliance Internationale d'Assurances et de Commerce, Société de courtage d'assurance selon le b) de l'article L.520-1 du Code des assurances - SA au capital de 300 000€ - SIREN 784 199 291 – RCS Paris - N° ORIAS 07 005 935 – www.orias.fr - Service réclamations AIAC, 14 rue de Clichy 75009 Paris – reclamation@aiac.fr – délai moyen de réponse : 12 jours - Soumis au contrôle de l'ACPR, 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Contact : Tel : 01 44 53 28 53 Mail : ajac.fr